



EDITO



Le développement urbain de la commune, le vieillissement de la population et la place croissante de la voiture dans nos modes de vie, marquent profondément l'évolution de Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Ces phénomènes montrent les limites de l'étalement urbain et contraignent la ville à s'organiser autrement.

A nous, élus, de réfléchir et rechercher, avec l'appui de spécialistes, la meilleure adaptation pour la commune.

C'est pourquoi, ce mois-ci, nous vous proposons un dossier sur l'épineuse question du stationnement, un enjeu de mobilité.

Afin de fluidifier le stationnement, d'accéder à un stationnement gratuit à proximité immédiate des commerces, tout en permettant à chaque usager de pouvoir se garer sur les quelques 290 places offertes, selon ses besoins propres (quelques minutes pour aller dans un commerce ou toute la journée pour venir travailler...), la Commune a décidé de mettre en œuvre de nouvelles actions complétant ainsi le dispositif existant.

Enfin, vous avez été nombreux à répondre au questionnaire sur la mobilité publié en février et je vous en remercie. Je vous propose de découvrir ensemble les principaux enseignements.

Denis BOUSSON,
Maire

Soirée Théâtre

FEYDEAU :

Feu la mère de Madame

Par la compagnie

Nolo Kingdom Theatre

Judi 7 avril à 20h30

Centre Laurent Bonnevey

Voici Feydeau, l'incontournable ! Quatre comédiens, et 50 minutes pour muscler ses zygomatiques.

Madame dort, on sonne, et la machine du théâtre s'emballe pour notre plus grand plaisir...

Tarifs : 15€ / 10€ Réservation en mairie et vente sur place.



LES RENDEZ-VOUS

Samedi 2 avril

10h - **CME** - salle du Conseil

Dimanche 3 avril

14h30 - **Chasse aux œufs** - Giverdy

Judi 7 avril

20h30 - **Théâtre Feydeau** - CLB - p1

Samedi 9 avril

Exposition voitures - Rotary Club
Place Feyeux - p8

Judi 21 avril

20h - **Conseil municipal** - Mairie

Samedi 30 avril

de 10h à 12h - **Portes ouvertes à l'école de Saint-Fortunat**
Jazz Day - Centre village et CLB

Vacances de Printemps du 9 au 24 avril

Dimanche 1^{er} mai

Marché aux fleurs - Parc de Fromente - p8

Stop au dépôt sauvage !

Rappelons qu'au-delà de l'**atteinte portée à l'environnement** par le risque de pollution, ces dépôts sauvages représentent un **coût supplémentaire pour la collectivité** qui doit organiser l'enlèvement des déchets et le nettoyage des sites concernés.

Ce que vous risquez : 68€ d'amende (payée dans les 45 jours), 180€ (au-delà de 45 jours) et jusqu'à 450€ (en cas de non paiement).

L'abandon d'épave ou l'abandon de déchets transportés à l'aide d'un véhicule est puni de 1500€ d'amende.

27 c'est le nombre d'interventions pour 2015
(sans compter les petits dépôts isolés)

400€ c'est le coût pour évacuer un dépôt sauvage

École publique de
Saint-Fortunat

Portes ouvertes samedi 30 avril de 10h à 12h

ÉVÉNEMENTS

**Ecole Fromente St François
Défilé de la mi-Carême
3 mars**



**Après-midi jeux
de société par le CME
au profit de l'association
les Blouses Roses
5 mars**



**Salon Mont d'Or Photos
5 et 6 mars**



**Information participation citoyenne
14 mars**

LE TRAVAIL DES

COMMISSIONS



**COMMISSION
SPORTS**

FETE DU SPORT

2^{ème} édition : samedi 18 juin à 14h

Enfilez votre short, chaussez vos tennis et retrouvez les bénévoles de la commission sport et des associations de la commune pour une après midi 100 % sport !

De nombreux ateliers ont été imaginés pour vous faire découvrir diverses disciplines.

En famille, entre amis, relevez les défis proposés et gagnez de nombreux lots.

Inscription sur le site internet de la commune :

www.mairie-saintididieraumontdor.fr

Par groupe de 6 à 8 personnes comprenant au minimum un adulte majeur.



CONCOURS DE CUISINE

**La recette inédite du mois :
VITELLO TONNATO
de Marie-Claude MEZZAPELLE**

Préparation 20 mn (à faire à l'avance)
Cuisson 45 mn

Ingrédients (4 pers.) :

- 750 g de rôti de veau (rond de veau)
- 1 carotte, 1 branche de céleri, 1 oignon piqué d'un clou de girofle, 1 verre de vin blanc
- Thym, Laurier, Poivre
- Pour la sauce
- 8 filets d'anchois, 200 g de mayonnaise
- 1 boîte de thon au naturel (200g)
- 45 g de câpres, Poivre, 1 citron

Préparation :

Mettre dans une cocotte le céleri et la carotte épluchés et coupés en morceaux, l'oignon épluché, 1 branche de thym, 1 feuille de laurier, le vin blanc et de l'eau suffisamment pour recouvrir la viande. Poivrer mais ne pas saler. Porter à ébullition, ajouter la viande et cuire pendant 45 mn sur feu moyen. Retirer la viande et laisser refroidir sur un torchon pour absorber le jus de bouillon de viande.

Pour la sauce :

Mixer le thon égoutté avec les anchois et la moitié des câpres. Ajouter la mayonnaise. Poivrer. Bien mélanger. Garder la sauce au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

Couper le veau en tranches très fines et les disposer sur un plat. Napper la viande de sauce. Décorer avec le reste des câpres et des rondelles de citron. Servir bien frais avec une salade d'herbes variées.

INFORMATIONS

MAIRIE



Les permanences

Des permanences gratuites et confidentielles vous sont proposées en mairie. Elles sont accessibles sur rendez-vous à l'accueil de la mairie.

> **Conseil Emploi** : jeudi 14 avril de 10h à 12h

> **Avocate conseil** : samedi 16 avril de 9h à 12h

NOUVEAU

Tabac presse de Saint-Didier ouvert le lundi après-midi

Collecte des déchets verts

Lieux : Saint-Cyr-au-Mont d'Or - Parking relais (angle route de St-Romain et rue du Stade) : samedis 9/04, 23/04, 7/05, 21/05 et 4/06. **Collonges-au-Mont-d'Or** (rue des Sablières) : samedis 2/04, 16/04, 30/04, 14/05 et 28/05
Horaires : 9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30
Conditions d'accès : Accès gratuit, réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la métropole de Lyon. Fourgons, bennes et véhicules à plateau interdits.
Déchets acceptés : Tous les déchets végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes.

Gestion communale : un rapport très positif

La Chambre régionale des Comptes (CRC) a rendu son rapport pour la période 2009-2014. Si quelques erreurs de formes ont pu être notées sur la passation des marchés publics (pour autant aucun des 79 marchés considérés n'a été annulé par la Préfecture), ce rapport révèle une situation financière très satisfaisante. La commune autofinance ses investissements et la dette est donc très faible. Les dépenses sont contenues et, par exemple, les charges de personnel sont bien inférieures à la moyenne (32% du budget à St Didier et 50% pour les communes de même strate démographique). La Municipalité a d'ores et déjà pris en compte les recommandations formulées et poursuivra son travail d'optimisation budgétaire. Vous pouvez consulter ce rapport sur le site de la Cour des Comptes : <https://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Commune-de-Saint-Didier-au-mont-d-Or-69-rapport-d-observations-definitives-2016>

TRIBUNE LIBRE

Mieux vivre Saint Didier

Deux ans déjà...

Quand agira-t-on enfin sur les problèmes grandissants d'insécurité et d'infrastructures inadaptées (stationnements, trottoirs...)?

Chaque désidérien subit quotidiennement les désagréments liés à ces deux maux, et cela ne fera que croître avec les programmes immobiliers en cours et à venir !

Nul besoin d'une photo de la place Feyeux, joutant le Centre Laurent Bonnevey, pour illustrer notre propos.

Aucun responsable de la majorité municipale en place n'a la volonté ni le courage de les traiter.

Les excuses qui nous sont données, à tous :

- «Avez-vous envoyé la fiche navette au référent de quartier?»

- «Pas de souci, nous sommes au courant.»
- «Ce n'est pas notre faute, c'est la métropole.»

Les promesses électorales c'est bien, les réalisations c'est mieux. Depuis le début de cette mandature, nous n'avons cessé de demander à la mairie que des dispositions concrètes soient mises en oeuvre de manière concertée et pragmatique.

Il y a URGENCE !

Christian Simon, Laure Velay, Roland Carrier, Silvy Benoît, Bernard Coquet, Patrick Schartz
Pour nous contacter : mieuxvivre@69370.info

Saint Didier Ouverte et Solidaire

Le 25 février 2016 le Conseil municipal a débattu des conclusions de l'audit réalisé par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la gestion de la commune. Un seul regret : il arrive un peu tard.

Cet audit est parfois une source d'étonnement ! On découvre que certains états ne sont pas tenus (patrimoine) ou que certains états ne sont pas exacts (non correspondance avec le compte de gestion par exemple); certains de ces oublis entachent même la sincérité des comptes (restes à réaliser absents, rattachement des charges et produits d'un exercice partiellement réalisé); La CRC a noté que ceux-ci n'ont heureusement pas eu d'incidence financière vu l'épaisseur du matelas financier de St Didier.

La CRC confirme ce que notre groupe a régulièrement dénoncé à savoir la vacuité des Débats d'Orientation Budgétaires, que ce soit sous la mandature actuelle comme sous les précédentes.

Enfin la CRC a pointé un nombre conséquent de manquements aux règles de passation des marchés publics! La CRC a demandé à la commune de se réorganiser en profondeur et de mettre en place sans délai un guide des procédures. Le 21 janvier 2016 a été votée la mise à disposition partielle d'un agent de Limonest : si elle allègera les charges de la commune de Limonest, elle ne répondra pas au problème de St Didier!

Pierre Robin - «St Didier Ouverte et Solidaire»
Pour en savoir plus : www.gos-stdidier.fr

Agir ensemble pour Saint-Didier

En mars 2014, vous nous avez renouvelé votre confiance pour conduire l'avenir de la commune. Nous vous avons présenté un programme et une ambition que nous réalisons au fil des mois. Voilà donc deux ans que toute notre équipe œuvre sans compter pour mener ses actions à bien. Au terme de ces deux années, nous pensons qu'il est bien de faire le point avec vous.

Toute notre équipe vous propose de

- **faire le point ensemble** au terme de cette deuxième année de mandat
 - **partager nos idées, vos ambitions**
- AUTOUR D'UN CAFE-CROISSANT le SAMEDI 21 MAI de 9h30 à MIDI**
A LA SALLE DES FETES, place MICHEL

Le Maire et toute son équipe seront à votre écoute et répondront à toutes vos interrogations, attentes et suggestions en toute transparence.

Vous serez les bienvenus et nous vivrons un moment convivial et constructif.

DOSSIER

LE STATIONNEMENT :

UN ENJEU DE MOBILITE



Parmi les enjeux de mobilité, le stationnement des véhicules est une problématique complexe qui doit nous amener à aller au-delà des idées reçues. État des lieux et tour d'horizon des actions mises en œuvre pour fluidifier le stationnement.

L'organisation du stationnement en ville vise à permettre à toutes et à tous, résidents, commerçants, travailleurs et visiteurs, d'utiliser à bon escient l'espace public disponible.

Or, chacun le sait, cet espace n'est pas extensible à volonté. De plus, la régulation du stationnement est totalement complémentaire de la politique de transports en commun. C'est pourquoi la commune réglemente le stationnement par la durée (zone bleue), lutte contre l'occupation des trottoirs (par les poubelles par exemple), veille au respect des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite ou à la livraison.

Avec deux objectifs : permettre une meilleure rotation des véhicules afin de laisser un certain nombre de places régulièrement disponibles pour l'accès aux commerces, mais aussi préserver la sécurité des piétons.

Au cours des 2 derniers mois, nous avons demandé à la police municipale d'analyser le périmètre zone bleue en semaine. Le premier constat est que, durant la semaine, l'ensemble n'est pas saturé, des places sont toujours disponibles.

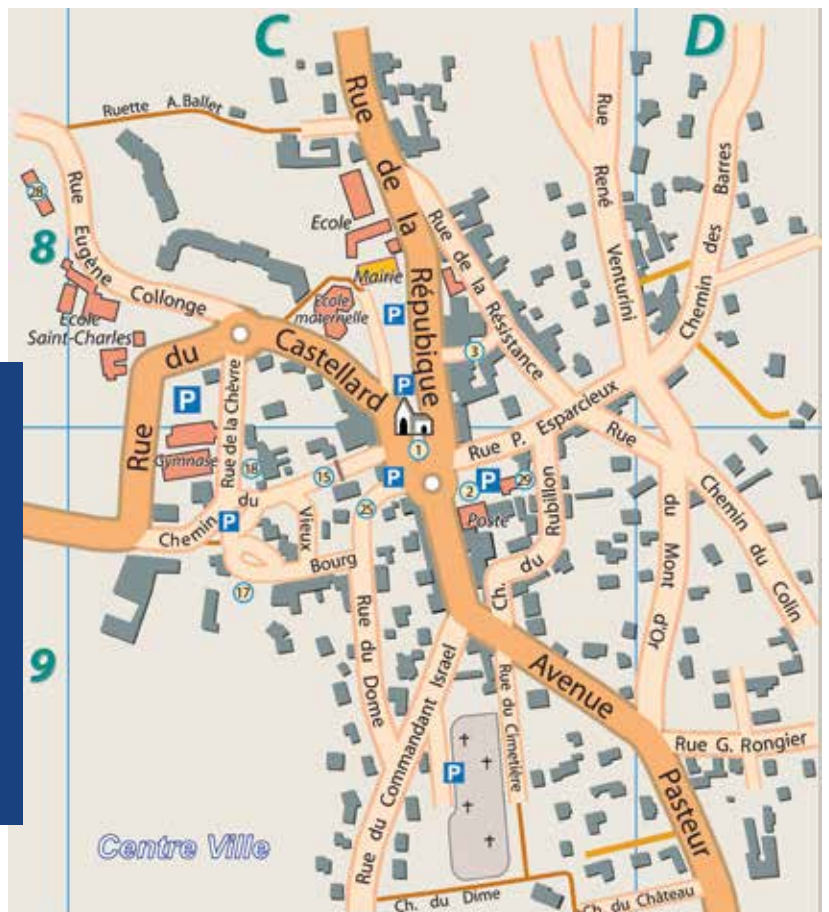
Les parkings : 290 places

En centre village - zone bleue : 182 places

- Place Michel (salle des Fêtes) : 45 places
- Place Pradel (mairie) : 56 places
- Placette des Roteaux et Castellard : 18 places
- Place Abbé Boursier (derrière l'église) : 28 places
- Rues de la République et Esparcieux : 35 places

Autour du centre : 108 places

- Place Feyeux et CLB : 60 places
- Place Peyrat : 15 places
- Place Morel : 10 places
- Parking du cimetière : 23 places





Les actions mises en place ou à venir

Afin de faire respecter la zone bleue et limiter les voitures «tampons» (voitures qui stationnent longtemps à la même place), un courrier a été envoyé aux commerçants, professionnels de santé et sociétés exerçant dans le centre village pour leur rappeler la réglementation de la zone bleue et leur demander de la respecter. Cela devrait dégager un volume important de places de parking.

En outre, la loi autorise aujourd'hui un véhicule à être garé 7 jours sur le même emplacement (hors zone bleue) : un arrêté municipal sera pris très prochainement afin de limiter ce délai de stationnement à 48 heures.

Action sur le moyen terme (2017 à 2020) : augmenter le nombre de places de stationnement

▪ Mieux identifier et optimiser le stationnement autour de l'Espace Laurent Bonnevey.

L'absence de marquage au sol n'optimise pas le stationnement sous la salle de danse, devant la salle du Vieux Bourg et rue de la Chèvre. Dans le cadre du réaménagement des places Morel et Peyrat, une attention toute particulière sera apportée à ce sujet.

▪ Repérer des espaces disponibles pour la création de parkings supplémentaires :

Parc relais hors zones bleues à proximité d'arrêt de bus, et nouveau stationnement autour de l'Espace Laurent Bonnevey.

Dématérialisation : le PV électronique généralisé

Les agents municipaux verbalisent désormais les véhicules en infraction aux règles de stationnement par le biais du PV électronique qui consiste à dresser les contraventions sur des terminaux portables. Il vise à améliorer la gestion du stationnement en rendant le contrôle plus efficace, à renforcer le respect des règles de sécurité, de circulation et de stationnement, à garantir l'équité de traitement des contrevenants, à éviter les vols et les pertes de PV (qui avaient pour conséquence une majoration de l'amende) et à limiter les erreurs de transcription par l'enregistrement électronique.

Quelques idées reçues :

▪ «La Commune verbalise pour faire rentrer de l'argent»

FAUX : la totalité des amendes est perçue par l'Etat.

▪ «Il n'y a pas de place pour se garer»

FAUX : la Commune dispose d'un nombre suffisant de places de parking, 8 places par commerces (5/6 en moyenne dans les communes similaires) et il y a 2 fois plus de places de stationnement qu'à Champagne (principalement payant) et trois fois plus qu'à St Cyr et Limonest.

▪ «De tout façon, il n'y a aucun contrôle»

FAUX : des contrôles sont organisés au moins 2 fois par semaine.

Retour sur l'enquête «Déplacements»

Réalisée en début d'année, cette enquête sur vos habitudes et vos besoins en terme de déplacements a permis de confirmer certaines constatations et de conforter les projets en cours : travailler en collaboration avec le Sytral pour augmenter la fréquence de bus et poursuivre notre réflexion intercommunale et nos négociations pour la mise en place d'une nouvelle ligne transversale rive de Saône St Cyr - St Didier - Ecully, continuer à sécuriser l'espace public, développer les modes doux et leurs espaces dédiés.

Il est important de rappeler que la réalisation de certains équipements comme des trottoirs, des pistes cyclables sécurisées ou l'implantation d'arceaux vélos sont réglementés (largeur, gabarit...), qu'elles sont liées à des acquisitions foncières et donc que leur aménagement n'est pas toujours possible.

Enfin, les logements en cours de construction dans le centre village, à proximité des axes sortants, des transports en commun, des commerces et des services, devraient limiter les déplacements voitures.

Zone bleue (stationnement 1h30)

Pensez à votre disque ! Renforcement des contrôles (des disques sont disponibles en Mairie ou chez vos commerçants).

En l'absence du disque ou en cas de dépassement horaire, vous risquez une amende de 17€.

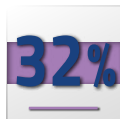
Les chiffres à retenir



177 questionnaires retournés avec des profils très représentatifs de la commune



13% n'utilisent pas leur véhicule pour se rendre en centre village



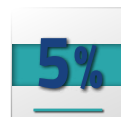
32% regrettent le manque de transport ou leur proximité depuis leur domicile



11% prennent leur véhicule pour parcourir une distance de moins de 500m



20% utilisent leur voiture par confort



5% utilisent leur véhicule par manque de sécurité

RENCONTRE

AVEC JEREMY PARROT

ELEVEUR DE CHEVRES

OUI MAIS AUTREMENT...



Paysagiste à son compte pendant 10 ans et passionné d'animaux, Jérémy PARROT a décidé de faire de sa passion son métier et est devenu éleveur de chèvres, mais pas que... Rencontre avec ce féru de faune en tout genre.

Trois chevaux, six chiens, un poulailler, deux aquariums, des moutons... mais surtout 52 chèvres ! Voilà bien résumé, le cheptel de Jérémy PARROT.

Et ces chèvres, c'est son travail : il les élève afin de débroussailler et entretenir les espaces verts de manière tout à fait écologique. Ses «biquettes», des Massif Central et des Rove, sont de vraies gloutonnes, se fauillent partout, sont tout à fait à l'aise sur les terrains pentus... Bref, elles remplacent à merveille n'importe quelle tondeuse !

Pour le renouveau d'espèces en voie de disparition

Quand on aime les animaux comme Jérémy PARROT, forcément on pense plus globalement à la sauvegarde de l'environnement. Notre éleveur a donc choisi d'adopter des chèvres en voie de disparition. Ainsi, explique-t-il,

la chèvre du Massif Central, qui peuplait traditionnellement le centre de la France, n'avait plus que 800 représentantes en 2015 en France. Quant à la chèvre du Rove, elles étaient seulement 6 000 en 2015.

Mais cet éleveur autodidacte ne s'arrête pas là : Il souhaite utiliser du matériel respectueux de l'environnement pour aller plus loin dans sa démarche écologique, panneaux photovoltaïques pour l'électrification des filets, bois pour les abris, mais aussi achat de chèvres pour améliorer la génétique du troupeau et ainsi améliorer ses races...

Pour le bien être, pensez aux chèvres !

Jérémy PARROT développe dans le même temps la caprithérapie : comprenez la thérapie par la chèvre. Le contact avec l'animal, élevé au biberon, habitué à la présence humaine et très manipulable, permet de poser, de calmer. «On observe ainsi d'excellents résultats sur les personnes handicapées», remarque l'éleveur qui a aussi pu expérimenter les bienfaits de la caprithérapie auprès de détenus de la prison de Villefranche-sur-Saône, et dans un autre registre, lors de journées pédagogiques dans des écoles.

Auprès de tous ses animaux et tout particulièrement de ses chèvres, Jérémy PARROT est un homme épanoui, en osmose avec la nature.

A Saint-Didier-au-Mont-d'Or

10 chèvres du cheptel de Jérémy PARROT ont élu domicile sur le terrain municipal de Crécy depuis début février. Après avoir «nettoyé» ces 3 000 m², ces inlassables travailleuses seront transférées sur 4 autres sites communaux : terrain à proximité du cimetière, chemin du David, Rochecardon et Maison Meunier.

ATTENTION : si vous souhaitez acquérir des chèvres pour mettre vous-même en place de l'éco-pâturage sur votre propriété, sachez que les démarches administratives sont contraignantes et les soins sanitaires assez lourds. Nous vous conseillons d'opter pour la location des animaux, en passant par une société spécialisée.



VIE

ASSOCIATIVE

Photo de Bernard MONCET,
1^{er} prix du concours photo
organisé par le Salon
Monts d'Or Photos



Association des Familles

Bourse aux vêtements
du 25 au 29 avril au CLB

Dépôt : pour déposer des vêtements à vendre, carte de l'Association obligatoire 10€ pour 2 bourses par année calendaire, à acheter sur place - 15 articles en parfait état non démodés par carte.

Lundi 25 avril de 11h à 20h
et mardi 26 avril de 8h30 à 13h

Vente : Mercredi 27 avril de 9h à 20h
De 9h à 14h : réservé aux porteurs de la carte Association des Familles de St Didier - en vente sur place

De 14h à 20h : ouvert à tous

Et Jeudi 28 avril de 10h à 19h sans interruption avec braderie à 50% de nombreux articles dès l'ouverture

Retrait : Vendredi 29 avril de 16h30 à 19h
Renseignements : Valérie-Anne CHATIN ou Lieve MOIN : familles.st.didier@gmail.com

La Vie en Couleurs

Groupe
Balades et
randonnées



Demi-journée : 7/04 - Sentier
«La Forêt» départ du Breuil

21/04 - St Germain-Poleymieux

30/04 - Sortie nature et espaces boisés des Monts d'Or

Journée : 14/04 - Messimy / 28/04 - La Giraudière

Renseignements :

Claude BASSET - 06 63 69 15 90

Sylvie FOUGERE - 06 85 25 08 48

lavieencouleursstdidier@gmail.com

Retrouvez tous les détails sur notre blog :

<http://lavieencouleurs.blog4ever.com>

Saint-Didier Loisirs



Toutes nos activités sont détaillées sur notre site : <http://www.saintdidierloisirs.fr>

Vivre Saint-Fortunat

3^{ème} Marche Michel Garnier

Samedi 2 avril 14h/18h A la découverte de l'histoire des moulins de St Didier

Circuit pédestre 7,5 km, durée 4h, départ de la Ruelle à Ballet (200m au-dessus de la mairie) aller-retour par les chemins et sentiers avec étapes et commentaires Organisé par les associations Roch'Nature, La Vie En Couleurs, Sauvegarde Lavoisirs et Petit Patrimoine des Monts d'Or et Vivre Saint Fortunat. A cette occasion, Pierre MONIER, auteur du livre Le Second Linceul (voir En Bref n°338) dédicacera son ouvrage à la salle des fêtes à 18h, autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Renseignements :

Bernard COQUET 06 14 13 65 44.

Salon Monts d'Or Photo

Co-organisé par les associations La vie en Couleurs et Vivre Saint-Fortunat et la Commune, il a remporté un vif succès avec la venue de presque **1300 visiteurs**. La grande qualité photographique a été soulignée, et à en croire les Facebook des photographes présents et celui d'Eric Forey, invité d'honneur, il y a eu une **superbe ambiance avec beaucoup d'échanges avec le public**.

Nos partenaires : PME, TPE de Rhône-Alpes ou commerçants de Saint-Didier ont été des acteurs à part entière. Les

photographes de l'atelier «portrait» ont été très sollicités : **55 personnes ont joué les top models**. Le concours photo a vu la reconnaissance du talent de 30 photographes amateurs qui ont emporté près de 1200€ de lots offerts par les partenaires. Le **premier prix** d'une valeur de 250€ offert par Photo-Lyon-Numérique a été **attribué à Bernard MONCET**.

Les Monts d'Or artistes

Stages enfants et ados - vacances de printemps



Du lundi 11 au vendredi 15 avril et du lundi 18 au vendredi 22 avril

De 9h à 12h ou de 14h à 17h

Dessin, gravure, peinture, photos et collage, peinture à la bombe, illustration, mangas, bandes dessinées.

Inscription : coût du stage : 105€ adhérents + 5€ non adhérents (-10% pour le 2^{ème} enfant).

Sylvia DI CIOCCIO - 06 20 32 83 54

lesmontsdorartistes@gmail.com

www.lesmontsdorartistes.fr

Généalogie

Mardi 5 avril à 20h.

Thème : rechercher ses ancêtres - registres de catholicité - Enregistrement et notaires

MIDOSI

L'école de musique de Saint Didier recrute un(e) secrétaire pour 10h de travail hebdomadaire, avec prise de fonction à partir du 2 mai prochain.

Bonne maîtrise de l'informatique requise. Pour tout renseignement ou candidature : direction@midosi.fr - 06 51 47 51 97



Rotary Club

EXPOSITION de VOITURES

JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Samedi 9 avril au CLB de 9h à 18h

Des balades dans une voiture avec son propriétaire seront proposées toute la journée.

Plusieurs conférences sur le cancer seront organisées tout au long de la journée.

Entrée 5€ - Restauration et buvette sur place

Contact : Michel CAPPELLI 06 30 00 70 70



Marché aux fleurs et aux saveurs

Organisé par l'APEL de l'école collège Fromente-St François, le marché aux fleurs et aux saveurs est l'évènement incontournable du 1^{er} mai dans la région !

Des horticulteurs, pépiniéristes et autres professionnels des arts floraux vous présenteront leurs dernières nouveautés : plantes d'ornement et de jardin, plantes aromatiques, rosiers, arbustes, conifères, bonzaïs ou autres bulbes à fleurs...

De nombreux artisans régionaux proposeront aux gourmets une pléthore de produits de terroirs traditionnels ou originaux : miel cake, produits dérivés de noix, huiles essentielles, plantes médicinales, jambon de montagne, fromages, huile d'olive, vins confitures... Le mobilier de jardin, les arts décoratifs et la bijouterie fantaisie seront

également de la partie !

Et bien sûr toujours plus d'animations pour les enfants, avec l'incontournable toboggan géant, le stand maquillage, mais aussi des nouveautés spectaculaires comme le babyfoot humain... émotions et fous rires garantis !

Entrée gratuite - Accueil du public de 9h à 18h
Buvette et restauration rapide sur place.



L'ART DE VIVRE VOTRE EXTÉRIEUR

CONSEIL - CRÉATION - AMÉNAGEMENT

9, rue Blaise Pascal 69660 Collonges-au-Mont-d'Or - 06 12 79 34 90
contact@beaudin-paysages.com - www.beaudin-paysages.com

BEAUDIN PAYSAGES,
C'EST AUSSI, EREV :
service à la personne, pour
l'entretien de vos espaces verts.



SAINT- - DIDIER AU-MONT- D OR

Hôtel de Ville

34, avenue de la République - BP 59
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or
Tél. : 04 78 35 85 25
www.mairie-saintdidieraumontdor.fr



Le trait d'union
entre ville et campagne



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 11h45